

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition d'une oeuvre de François MORELLET - Demande de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Outre sa qualité intrinsèque, cette acquisition se place en accompagnement de la commande publique faite à François MORELLET par la Ville «*Le Delta du Doubs*». Cette commande publique est un bel exemple d'intégration architecturale dans un environnement urbain. Il semble judicieux d'offrir aux habitants de Franche-Comté un autre exemple de la réflexion de l'artiste, dans ce cas pour un espace intérieur. L'oeuvre est actuellement présentée au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie dans une exposition qui présente les grandes orientations du travail de l'artiste. Elle se place parfaitement dans l'espace architectural du musée qu'elle sublime ou «désintègre» (pour reprendre un propos de François MORELLET).

Il est vrai que l'art de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle est modeste dans le musée (quelques belles oeuvres exposées : Jean Ricardon, Seuphor). Une politique d'acquisition en art contemporain est difficilement envisageable tant que des espaces ne seront pas libérés dans le musée. L'oeuvre de MORELLET constituera donc provisoirement un signe.

Titre de l'oeuvre : π Rococo n° 11

Technique : 14 tubes de néon bleu, fils électriques, transformateur, craie

Prix de l'oeuvre : 187 500 F

Justification du prix : L'oeuvre appartient à l'artiste qui a proposé une offre à 25 % en-dessous du prix galerie.

Financement :

FRAM Etat	93 750 F
FRAM Région	37 500 F
Ville de Besançon	<u>56 250 F</u>
Total	187 500 F

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce projet d'acquisition, à autoriser M. le Maire à solliciter les subventions du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) et à ouvrir dès réception de l'arrêté attributif, au BS de l'exercice courant, la participation totale du FRAM soit 131 250 F :

* en recettes sur l'imputation 90.322/ 1321.00509 code service 52000

* en dépenses à l'imputation 90.322/ 2161.00509 code service 52000 (acquisitions).

«**M. LE MAIRE** : François MORELLET est un mathématicien de renom et un artiste aussi.

M. FERREOL : C'est surtout un artiste. Je ne veux pas commenter ce rapport que vous avez sous les yeux mais j'espère en tout cas qu'un certain nombre d'entre vous ont pu regarder la très belle émission hier matin sur la Cinquième, parce que je crois qu'elle donnait un certain nombre de clés de compréhension du travail de cet artiste que Le Monde, dans un numéro récent, qualifiait des plus singuliers de la seconde moitié du siècle.

M. LE MAIRE : Merci de ces éléments».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 23 décembre 1999.